

**Dispositif d'agrafe pour stylographes, porte-mines et autres objets analogues.**

Société à responsabilité limitée : ROBERT CAPOUILLEZ & C<sup>ie</sup> résidant en France (Alpes-Maritimes).

Demandé le 2 août 1948, à 13<sup>h</sup> 48<sup>m</sup>, à Paris.

Délivré le 7 juin 1950. — Publié le 28 décembre 1950.

La présente invention a pour objet un nouveau dispositif d'agrafe pour stylographes, porte-mines et autres objets analogues, présentant toutes garanties de solidité et de sécurité.

Ce dispositif est essentiellement caractérisé en ce que l'agrafe proprement dite affecte la forme générale d'une pince élastique, dont l'une des branches se prolonge par le levier de pression usuel, qui se monte élastiquement à cheval sur un embout rapporté par vissage sur le capuchon du stylo, et dont les deux branches se terminent par un double retour d'équerre dont la partie horizontale est serrée entre lesdits embout et capuchon, tandis que la partie verticale est engagée dans une gorge prévue dans ledit capuchon.

Avantageusement, les deux branches de la pince sont engagées dans une rainure de l'embout précité, de manière à éviter toute saillie par rapport au profil de cet embout.

Le dessin annexé montre, à titre d'exemple, à grande échelle, une forme d'exécution du dispositif d'agrafe, objet de l'invention.

La fig. 1 est une coupe verticale partielle, par un plan médian, du capuchon muni de l'agrafe (celle-ci étant figurée non coupée).

La fig. 2 est une coupe verticale transversale suivant la ligne II-II-II-II de la fig. 1.

La fig. 3, une coupe horizontale suivant la ligne III-III de la fig. 1.

La fig. 4, une coupe verticale de l'embout du capuchon, sans l'agrafe.

La fig. 5, une vue en perspective de l'agrafe.

La fig. 6, une vue partielle, également en perspective, d'une variante de cette agrafe.

Ainsi qu'on le voit sur ce dessin, conformément à l'invention, l'agrafe A affecte la forme générale d'une pince élastique, à deux branches 1a et 1b dont l'une des branches, celle 1b, se prolonge par le levier de pression usuel 1c. Cette agrafe se monte élastiquement sur un embout, 2, rapporté par vissage sur le capuchon 3 du stylo (ou du porte-mine ou autre objet analogue destiné à être accroché dans une poche) dans une rainure 2a de cet embout.

Ladite agrafe est pourvue, à l'extrémité de chacune des branches de la pince, d'un double retour d'équerre dont la partie horizontale, 4a ou 4b, se trouve serrée entre lesdits embout et capuchon, tandis que la partie verticale, 5a ou 5b, est engagée dans une gorge 6 du capuchon, ce qui empêche lesdites branches de s'écarter l'une de l'autre et, par conséquent, l'agrafe A de s'échapper même si l'embout venait à se dévisser partiellement.

Avantageusement, comme on l'a représenté, la section de chaque branche de l'agrafe est en forme d'U (voir en particulier la fig. 3) ce qui lui assure plus de rigidité et de solidité, tout en lui laissant une élasticité suffisante pour permettre la mise en place sur l'embout par écartement élastique de ces branches. Pour faciliter cette mise en place, il sera également avantageux de donner au fond de la rainure 2a de l'embout 2 la forme montrée au dessin, fig. 4, de manière qu'il joue le rôle d'une came provoquant l'écartement progressif de ces branches lorsqu'on presse l'agrafe suivant l'axe de cet embout.

Le double retour d'équerre prévu à l'extrémité de chaque branche de l'agrafe est formé dans le plan de chaque aile de la section en U (voir fig. 6). On peut prévoir, en outre (voir fig. 5 et les fig. 1 à 3) un rebord perpendiculaire, 7a ou 7b, dirigé vers l'intérieur.

Il va de soi que des modifications constructives pourront être apportées au dispositif décrit et représenté, sans sortir du cadre de l'invention. C'est ainsi que l'on pourrait, par exemple, former le double retour d'équerre, terminant chaque branche de la pince, en repliant deux fois l'âme de la section en U.

## RÉSUMÉ.

Dispositif d'agrafe pour stylographes, porte-mines et autres objets analogues, caractérisé par tout ou partie des points suivants :

1° L'agrafe proprement dite affecte la forme générale d'une pince élastique, dont l'une des branches se prolonge par le levier de pression usuel, qui se

monte élastiquement à cheval sur un embout rapporté par vissage sur le capuchon du stylo, et dont les deux branches se terminent par un double retour d'équerre dont la partie horizontale est serrée entre lesdits embout et capuchon, tandis que la partie verticale est engagée dans une gorge prévue dans ledit capuchon;

2° Les deux branches de la pince sont engagées dans une rainure de l'embout précité, de manière

à éviter toute saillie par rapport au profil de cet embout;

3° La section de chaque branche de l'agrafe est en forme d'U.

Société à responsabilité limitée :

ROBERT CAPOUILLEZ & C<sup>ie</sup>.

Par procuration :

Cabinet H. BOETTCHER fils, LAUR et C<sup>ie</sup>.

